



### Programme 3

## Programme d'action régional pour le développement économique et l'intégration régionale

Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs

Coopération en matière de réduction de la pauvreté

Harmonisation et renforcement des plans de coopération régionale

Développement des infrastructures



## RÉSUMÉ DU PROGRAMME

1. La vision du programme régional : Développement Economique et Intégration Régionale est de “transformer la région en un espace de croissance et de développement partagés, un espace de coopération axée sur les stratégies et les politiques de convergence”. Le programme comprend trois sous-programmes qui abordent les éléments fondamentaux portant sur la réduction de la pauvreté, l’harmonisation des politiques des différentes parties prenantes et le développement des infrastructures.
2. **Sous-programme 1 - Coopération en matière de réduction de la pauvreté.** Au début, trois projets étaient prévus au titre dudit sous-programme:
  - 2.1. Mise en place d’un Mécanisme régional d’appui aux Institutions de Microfinance;
  - 2.2. Programme régional de Sécurité alimentaire;
  - 2.3. Bassins de développement transfrontaliers; plus tard, ce projet a été combiné avec d’autres projets du Programme d’action régional de la CIRGL : Paix et Sécurité
3. **Sous programme 2 – Harmonisation et renforcement des politiques de coopération régionale.** Deux projets ont été prévus dans ladite composante:
  - 3.1. Relance de la Communauté économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) et de ses Organismes spécialisés– le projet est en cours d’exécution par le Secrétariat réactivé de la CEPGL.
  - 3.2. Mise en place d’un mécanisme régional de certification des ressources naturelles – il a été ultérieurement combiné avec l’initiative régionale de lutte contre l’exploitation illégale des ressources naturelles du Programme régional : Démocratie et Bonne Gouvernance
4. **Sous-programme 3 – Développement des infrastructures.** En tout, dix projets ont été identifiés : Transport (6), Energie (3), et TIC (1). Ces projets sont les suivants:
  - 4.1. Programme d’amélioration des projets d’infrastructures et des facilités de transport dans le Corridor Nord;
  - 4.2. Route transafricaine Mombasa-Lagos;
  - 4.3. Corridor de Lobito (chemin de fer de Benguela);
  - 4.4. Corridor Sud (chemin de fer des Grands Lacs);
  - 4.5. Extension du chemin de fer du Corridor Nord;
  - 4.6. Réhabilitation et navigabilité du fleuve Congo;
  - 4.7. Réhabilitation et extension du barrage Inga
  - 4.8. Oléoduc régional
  - 4.9. Gaz méthane (projet régional du Lac Kivu);
  - 4.10. Système de câbles sous-marins de fibre optique de l’Afrique de l’Est (EASSy).
5. Le Sommet de l’UA a recommandé que cinq projets additionnels soient inclus dans le programme prioritaire des pays de la région des Grands Lacs. Ces projets sont les suivants:
  - 5.1. Étude de faisabilité du chemin de fer Isaka-Kigali-Bujumbura
  - 5.2. Développement des infrastructures régionales du Corridor Nord-Sud en appui au Programme de facilitation du commerce
  - 5.3. Réseau routier trans-Afrique 3: Tripoli-Windhoek – Cape Town. Pont ferroviaire/routier Brazzaville – Kinshasa
  - 5.4. Interconnexion du réseau électrique Ethiopie-Kenya
  - 5.5. Interconnexion du réseau électrique Zambie-Tanzanie-Kenya
6. La mise en oeuvre du Programme d’action régional : Développement économique et l’intégration régionale est fondée sur les deux principes à savoir : le partenariat et la complémentarité. Outre les nombreuses CER et OIG africaines, plusieurs organisations internationales sont également engagées dans les activités de développement économique régional de la région. La stratégie de la CIRGL mettra à profit ces ressources dans la mise en oeuvre du programme. À cet égard, elle vise à mettre l’accent sur le continuum de paix et de sécurité au développement durable dans la

région en vue de rétablir la confiance et d'attirer les investissements et le soutien nécessaire des partenaires au développement.

7. Le cadre institutionnel pour la mise en oeuvre des différents projets a été élaboré ou le sera sous peu par les parties prenantes compétentes. La CIRGL reste responsable du suivi et devra élaborer le rapport à travers ses mécanismes de suivi existants.
8. Des travaux préparatoires considérables ont été accomplis au niveau du sous-programme sur la coopération en matière de réduction de la pauvreté et d'harmonisation et de renforcement des politiques de coopération régionale. Des feuilles de route pour la mise en oeuvre ont été convenues pour les projets sur la sécurité alimentaire, la création d'un Mécanisme régional d'appui aux Institutions de Microfinance et la mise en place d'un mécanisme de certification des ressources naturelles. Par ailleurs, les projets sur le développement des infrastructures se trouvent à des étapes variées de mise en oeuvre: EASSy est presque achevé, les projets énergétiques sont en cours d'exécution, mais peu de progrès ont été enregistrés quant aux projets de transport.
9. Il est prévu que la mise en oeuvre du Programme d'action s'étalera sur une période de cinq ans. Le coût estimatif s'élève à 511 393 millions USD et est ventilé comme suit

|                                                    |             |
|----------------------------------------------------|-------------|
| Fonds régional d'appui à la microfinance           | 203,307,825 |
| Sécurité alimentaire régionale                     | 260,755,000 |
| Relance de la CEPGL                                | 0           |
| Études de faisabilité des projets d'infrastructure | 47,330,000  |
| Total                                              | 511,392,825 |

## I. INTRODUCTION

Les conflits et les crises politiques dans la RGL ont conduit à la dégradation de la base économique, à la destruction des infrastructures et de l'environnement, ainsi qu'à la baisse de la production et des exportations de la région. L'ensemble de la Région accuse un retard dans la réalisation des OMD. Un développement plus rapide de la Région aurait des répercussions sur le reste de l'Afrique. Les dirigeants des pays de la région des Grands Lacs se sont donc engagés dans un processus de concertation basé sur un ensemble des principes directeurs, des politiques et des programmes d'action choisis dans le but de mettre fin au cycle de crises et de conflits armés et en vue d'assurer la paix, la stabilité et la sécurité, la démocratie et le développement durables dans toute la région.

**Le développement économique et l'intégration régionale** sont estimés cruciaux dans la recherche des solutions durables aux nombreux défis auxquels la Région des Grands Lacs fait face. C'est dans ce contexte et à la lumière des causes profondes qui bloquent le développement économique et l'intégration régionale des pays que les Chefs d'État et de gouvernement ont voulu donner une nouvelle dynamique aux efforts entrepris pour la réduction de la pauvreté, la croissance économique et le renforcement de la coopération à travers l'intégration régionale. Ils ont, à cet effet, préconisé la conception de projets prioritaires à mettre en oeuvre et se sont prononcés en faveur de la construction et de la réhabilitation à long terme des infrastructures de transport, de communication et d'énergie dans le cadre du Pacte de la CIRGL.

## II. VISION ET OBJECTIFS

La vision du programme régional pour le développement économique et l'intégration régionale est de "transformer la région en un espace de croissance et de développement partagés, un espace de coopération axée sur les stratégies et les politiques de convergence."

Le programme s'articule autour de trois objectifs, à savoir: (i) la coopération en matière de réduction de la pauvreté; (ii) l'harmonisation et le renforcement des politiques de coopération régionale; et (iii) le développement des infrastructures. Pour réaliser ces objectifs, un total de 15 projets prioritaires et un protocole ont été adoptés et sont inclus dans le Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs.

### III. SOUS-PROGRAMMES ET PROJETS RÉGIONAUX

Le Programme d'action régional : Développement économique et l'intégration régionale comporte trois sous-programmes correspondant aux trois objectifs susmentionnés. En accord avec la stratégie globale de la CIRGL, la formulation du programme a pris en compte les nombreux acteurs de la Région qui sont déjà impliqués dans les activités de développement économique et d'intégration régionale. Le Programme d'action cherche par conséquent à apporter des complémentarités à travers le plaidoyer pour les projets mis en oeuvre par d'autres organisations, la coordination des projets aux fins de synergie et d'efficacité, et la facilitation et le suivi en vue d'assurer la mise en oeuvre opportune des projets.

**Sous-programme 1 – Coopération en matière de réduction de la pauvreté.** Deux projets seront mis en oeuvre par la CIRGL, en collaboration avec les CER, les OIG, les institutions onusiennes et d'autres organisations internationales:

- (i) Mise en place d'un Fonds régional d'appui aux institutions de microfinance
- (ii) Sécurité alimentaire
- (iii) Bassins de développement transfrontaliers – ce projet a été combiné avec le projet sur la gestion conjointe de la sécurité et du développement des frontières communes du Programme régional : Paix et Sécurité.

**Sous-programme 2 – Renforcement de la coopération régionale.** Deux projets seront mis en oeuvre par la CIRGL en collaboration avec les États membres concernés:

- (i) Relance de la Communauté économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL). Ce projet est déjà en cours d'exécution et le Secrétariat de la CEPGL fonctionne déjà ainsi que les Organismes spécialisés de ladite Institution.
- (ii) Le projet sur la mise en place d'un mécanisme régional pour la certification des ressources naturelles' a été combiné avec le projet sur l'initiative régionale de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles du Programme régional : Démocratie et la bonne Gouvernance

#### **Sous-programme 3 – Développement des infrastructures.**

Un total de dix projets dans les domaines de transport, de communication et d'énergie font l'objet de promotion dans le cadre de l'intégration régionale, mais ils seront mis en oeuvre par les CER et les OIG compétentes et les pays concernés, avec un appui solide de la CIRGL en termes de plaidoyer et de facilitation. Il s'agit des projets suivants:

- (i) Amélioration des infrastructures et des facilités de transport dans le Corridor Nord
- (ii) Réseau routier trans-Afrique Mombasa-Lagos
- (iii) Corridor de Lobito (chemin de fer de Benguela)
- (iv) Corridor Sud (chemin de fer des Grands Lacs)
- (v) Extension du chemin de fer du Corridor Nord – étude de faisabilité)
- (vi) Réhabilitation et navigabilité du fleuve Congo – étude de faisabilité
- (vii) Réhabilitation et extension du barrage Inga
- (viii) Projet de l'oléoduc régional
- (ix) Projet du gaz méthane (projet de l'oléoduc régional du Kivu)
- (x) Système de câble sous-marin de fibre optique de l'Afrique de l'Est.

Un programme supplémentaire du développement des infrastructures est né des décisions du 12<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'État de l'Union africaine tenu au mois de février 2009 qui a identifié plusieurs projets d'infrastructure dans le domaine du transport et de l'énergie dans la région des Grands Lacs comme prioritaires pour le

développement. En conséquence, le Sommet en a appelé aux États membres d'inclure ces projets régionaux clé dans leurs programmes de développement. Quelques uns de ces projets figuraient déjà sur la liste des priorités de la CIRGL, à savoir: l'extension du projet de l'oléoduc au Rwanda, au Burundi et en RDC; la réhabilitation et l'extension du barrage Inga; le Corridor de transport de Lobito, et le Corridor Sud chemin de fer des Grands Lacs. D'autres projets tirés de la liste des priorités de l'UA pour la région des Grands Lacs et qu'il faudrait envisager pour être mis en oeuvre avec les projets inscrits dans le cadre du Pacte sont les suivants:

- i) Étude de faisabilité du chemin de fer Isaka-Kigali-Bujumbura
- ii) Développement des infrastructures régionales du Corridor Nord-Sud en appui au Programme de facilitation du commerce
- iii) Réseau routier trans-Afrique 3: Tripoli-Windhoek – Cape Town. Pont ferroviaire/routier Brazzaville – Kinshasa
- iv) Interconnexion du réseau électrique Ethiopie-Kenya
- v) Interconnexion du réseau électrique Zambie-Tanzanie-Kenya

### **Sous-programme 1**

#### **Coopération en matière de réduction de la pauvreté**

**Contexte.** La pauvreté en Afrique subsaharienne est en grande partie un phénomène rural; à peu près 85% des populations pauvres du continent vivent en milieu rural où l'agriculture est le principal secteur économique.

L'agriculture reste le fondement des économies africaines et constitue l'élément essentiel du programme UA/NEPAD. Les mesures qui ont été prises par les pays africains en vue de stimuler le développement agricole sont notamment: le Sommet d'Abuja sur les Engrais (2001) qui a adopté la résolution d'accroître l'utilisation des engrais en Afrique; la Déclaration du Sommet de Maputo (2003) qui a avalisé le Plan d'action du Programme détaillé pour le développement agri-

cole en Afrique (PDDAA), et l'engagement des dirigeants africains d'affecter au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux au développement agricole; la Déclaration de Sirte sur l'Agriculture et l'Eau (2005) qui a adopté le développement des produits de base agricoles stratégiques; le Sommet d'Abuja sur la Sécurité alimentaire (2005) qui a recommandé la mise en place du marché commun africain pour les produits alimentaires de base; et la Déclaration de Sirte sur l'Agriculture et la Sécurité alimentaire (2009).

Un autre grand facteur qui contribue à la pauvreté dans la région est le manque d'accès au crédit en tant que facteur de production, surtout en milieu rural. En effet, les populations pauvres, en particulier les femmes et les jeunes, ainsi que les micro-entreprises qui d'habitude contribuent énormément à la création d'emplois, à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, n'obtiennent pas facilement l'accès au crédit auprès des banques classiques. Pour pourvoir à leurs besoins de financement, les populations vivant en dessous du seuil de pauvreté recourent aux associations informelles, aux coopératives d'épargne et de crédit ou aux micro-entreprises.

#### **Projet 1: Mise en place d'un Mécanisme régional d'appui à l'institution de microfinance**

**1.1. Défis spécifiques à relever.** Le secteur de la microfinance est une des solutions que les États peuvent étudier dans leurs efforts d'améliorer les conditions de vie des populations en vue de leur permettre de participer activement au développement économique et social de la région. Le secteur traditionnel de financement n'est pas capable de répondre aux besoins de la majorité des populations qui oeuvrent dans le secteur informel en raison des rigidités des politiques régissant les crédits bancaires.

La majorité des populations dans la région sont donc engagées dans le secteur informel et n'ont pas accès au crédit des banques traditionnelles. Par ailleurs, les micro-entreprises qui en général créent beaucoup d'emplois et contribuent sensiblement à la croissance économique et à l'accroissement de la valeur ajoutée des ressources natu-

relles, souffrent énormément du manque de fonds adéquats pour le développement de leurs activités. Ces individus/micro-entreprises ont souvent tendance à créer des institutions informelles de microfinance en vue de pourvoir à leurs besoins d'épargne et de crédit.

**1.2. Objectif.** L'objectif de développement du projet est de renforcer les capacités des institutions de microfinance existantes et futures en vue d'améliorer leur assise financière pour leur permettre de devenir des outils effectifs dans la lutte contre la pauvreté, et ce en contribuant à la création des activités génératrices de revenus. L'objectif immédiat est de mettre en place un mécanisme régional d'appui aux institutions de microfinance en ciblant les institutions de microfinance en milieu rural et urbain en vue de le rendre plus accessible, en particulier aux femmes qui en général sont plus engagées dans les activités du secteur informel.

**1.3. Résumé des activités:** Mettre en place un comité de pilotage des ministres des pays membres; élaborer les termes de référence; organiser des ateliers de sensibilisation aux niveaux national et régional; mener des études de faisabilité; organiser des ateliers de validation et de sensibilisation; organiser des ateliers de renforcement des capacités pour les institutions de microfinance; mobiliser les capitaux de démarrage pour les projets pilotes dans cinq pays choisis en situation post conflit; et mettre en place la gestion et les réseaux du programme du Mécanisme régional identifié.

#### 1.4. Partenaires d'exécution

Un comité de pilotage des ministères des Finances, des banques centrales et des ministères chargés des PME des pays de la région; les banques régionales de développement; les chambres de commerce; des représentants des institutions nationales de microfinance; les coopératives de production et de services et autres banques commerciales.

**1.5. Résultats.** Les résultats attendus du projet sont notamment les suivants: accès au crédit pour les populations sans possibilités d'accéder au crédit des banques traditionnelles; réduction de la pau-

vreté en milieu rural et urbain à travers la création d'emplois et l'amélioration des revenus; croissance économique et développement accru à travers la création d'emplois et les PME-PMI

#### 1.6. Budget indicatif

|                                                                                |             |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Étude de faisabilité                                                           | 370.000     |
| Ateliers de validation et de sensibilisation                                   | 1.447.000   |
| Renforcement des capacités des institutions de microfinance                    | 115.160.995 |
| Gestion et réseaux du programme                                                | 1.415.000   |
| Fonds de capitaux d'amorçage pour les projets pilotes<br>(5 pays post conflit) | 50.000.000  |
| Gestion du programme                                                           | 16.802.300  |
| Sous-total                                                                     | 184.825.295 |
| Imprévus                                                                       | 18.482.530  |
| Total                                                                          | 203.307.825 |

#### Projet 2: Sécurité alimentaire régionale

**2.1. Défis spécifiques à relever:** L'insécurité alimentaire et les menaces connexes au bien-être humain ne sont pas uniques à la RGL, mais nulle part ailleurs dans le monde sont-elles aussi prononcées. Et nulle part ailleurs dans le monde non plus existe-t-il une plus grande possibilité d'allier la science moderne, le savoir indigène et l'ingéniosité de développement pour les surmonter. Il existe une multiplicité de techniques peu onéreuses pouvant améliorer la fertilité des sols intégrant les engrais inorganiques et organiques. Celles-ci qui sont déjà utilisées par des milliers de petits exploitants dans les différentes régions d'Afrique. Par ailleurs, pour améliorer la productivité des cultures, des améliorations s'imposent dans trois autres domaines clé: (a) l'élevage, (b) la pêche, et (c) l'accès aux marchés.

La croissance de la production agricole est donc essentielle pour la réduction de la pauvreté dans la région. En conséquence, la plupart des Communautés économiques régionales (CER) et des Organisa-

tions intergouvernementales (OIG) dans la région ont élaboré des stratégies et des projets visant à favoriser le développement agricole durable et la gestion des ressources naturelles comme moyen d'assurer une plus grande sécurité alimentaire pour les populations vulnérables.

**2.2. Objectif du projet.** Le projet vise à assurer que l'ensemble des populations a accès aux capacités, aux structures, aux moyens et aux revenus adéquats pour pourvoir à leurs besoins alimentaires de base et aux autres besoins de leur vie. Les objectifs immédiats du projet sont donc d'assurer la disponibilité, l'accès et la régularité des ressources agricoles, animales et halieutiques dans la région des Grands Lacs, et de renforcer les capacités pour l'accroissement de la valeur ajoutée, l'amélioration du commerce et la commercialisation des produits alimentaires.

**2.3. Résumé des activités.** Le projet mettra à profit les stratégies et les projets connexes existants des CER et des OIG, en particulier l'IGAD, l'EAC etc. Ces stratégies et projets visent la mise en oeuvre du Programme détaillé de développement agricole en Afrique (PDDAA) de l'UA/NEPAD, avec la participation des institutions nationales, régionales et internationales de recherche et de développement. À cet égard, une feuille de route a été adoptée par les principales parties prenantes de la Région pour développer et mettre en oeuvre un projet régional sur la sécurité alimentaire comme suit:

1. Formaliser le partenariat entre les organisations africaines et internationales engagées dans le développement du secteur alimentaire dans la région.
2. Évaluer l'état de la sécurité alimentaire dans tous les États membres dans la région.
3. Mettre en place un comité de pilotage du programme composé des États membres, des OIG et des organisations techniques pour superviser le développement du projet dans la région.
4. Finaliser et valider le dossier du programme.
5. Mettre en oeuvre au départ le projet pilote dans les pays choisis – phase 1 pour 3 ans

6. Étendre la mise en oeuvre du projet à toute la région (phase 2 pour 2 ans )

#### **2.4. Partenaires d'exécution:**

L'arrangement de mise en oeuvre ainsi que la feuille de route ont été adoptés pendant l'atelier de validation par les partenaires suivants: les ministères concernés des États membres, les CER, les organisations internationales et la CIRGL en tant que coordinatrice et facilitatrice.

#### **2.5. Résultats:**

La mise en oeuvre du projet devrait aboutir à la mise en place des programmes de sécurité alimentaire suivants dans les États membres:

**(i) Agriculture** – Services de vulgarisation; systèmes d'alerte rapide et évaluation des impacts du changement climatique; systèmes d'information sur les marchés; production renforcée des intrants-engrais/agriculture biologique; planification de l'utilisation durable des terres; transfert des technologies; stockage et distribution des aliments.

**(ii) Élevage** - Évaluation économique des produits; programme sur l'impact socio-économique des éleveurs nomades; meilleure cohérence au niveau des politiques et des projets agricoles dans l'ensemble de la sous-région.

**(iii) Pêche** - Définition et mise en application des règlements communs dans la sous-région; contrôle de la qualité; mise en place d'un système sous-régional intégré de gestion des zones côtières; programme de protection des stocks de poissons.

**(iv) Commerce et commercialisation sensibles au genre** – Renforcement des capacités pour un meilleur commerce et une meilleure commercialisation des produits agricoles, d'élevage et halieutiques; légalisation du commerce transfrontalier avec accent sur les femmes entrepreneurs.

#### **2.6. Budget indicatif**

Le projet sera mis en oeuvre en 2 phases sur une période de cinq ans comme suit:

|                                                                                            |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Phase de préparation du programme (Activités 1-4)                                          | 500.000     |
| Promotion de l'agriculture viable dans les États RGL                                       |             |
|                                                                                            | 55.000.000  |
| Promotion de la productivité de l'élevage                                                  |             |
|                                                                                            | 50.000.000  |
| Pêche                                                                                      |             |
|                                                                                            | 95.000.000  |
| Commerce et commercialisation sensibles aux femmes dans l'agriculture et l'économie rurale |             |
|                                                                                            | 15.000.000  |
| Sous-total                                                                                 |             |
|                                                                                            | 215.500.000 |
| Programme management                                                                       |             |
|                                                                                            | 21.550.000  |
| Sous-total                                                                                 |             |
|                                                                                            | 237.050.000 |
| Imprévus                                                                                   |             |
|                                                                                            | 23.705.000  |
| Total                                                                                      |             |
|                                                                                            | 260.755.000 |

### **Sou-programme 2**

#### **Renforcement de la coopération régionale**

### **Projet 3- Relance de la CEPGL**

**3.1. Contexte.** La Communauté économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) regroupe les trois pays du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Rwanda. Elle a été créée en 1976, mais elle a connu un déclin vers la fin des années 80 et le début des années 90 à cause des difficultés économiques. Pendant son existence, la CEPGL a mis en place quatre institutions spécialisées: l'Institut de la

recherche agronomique et zootechnique (IRAZ); la Banque de développement des États des Grands Lacs (BDEGL); la Société internationale d'Électricité des Grands Lacs (SINELAC); et l'Organisation d'Énergie des Grands Lacs.

L'espace constitué des trois États membres de la CEPGL est qualifié d'"épicerie de l'instabilité" qu'a connue la région des Grands Lacs et qui par la suite a été à l'origine de la création de la CIRGL même. La relance de la CEPGL semble donc comme une voie non seulement qui offre des solutions aux problèmes économiques et sociaux de ces pays, mais également pour le rétablissement de la paix et de la sécurité dans l'ensemble de la sous-région. Une CEPGL réanimée contribuerait au renforcement des initiatives politiques et diplomatiques en cours pour mettre fin à l'instabilité politique et aux conflits frontaliers, à la restauration d'un climat de confiance et au rétablissement de la coopération entre les États membres.

La relance de la CEPGL s'est concrétisée grâce aux efforts conjugués de ses États membres et des partenaires de développement, renforcés par le plaidoyer de la CIRGL comme une des priorités de la région. À cet égard, le Secrétariat de la CIRGL a joué un rôle de premier ordre pour la consolidation et la promotion des activités destinées à améliorer les relations entre les trois États membres de la CEPGL. La CIRGL compte signer un Mémoire d'entente avec la CEPGL sur les modalités de coopération en vue de mettre en oeuvre les activités socio-économiques du Bassin de développement frontalier 10 comme zone pilote. Ceci devrait renforcer la coopération de proximité en vue de rétablir d'une manière durable la confiance entre les populations et les dirigeants politiques des pays membres.

**3.2. Objectif.** L'objectif proposé vise le rétablissement d'une CEPGL viable et mieux organisée comme cadre institutionnel du dialogue politique et de la promotion de la paix, de la stabilité et du développement économique et social durable dans la région.

**3.3. Résumé des activités.** Le projet est déjà en cours d'exécution.

### **Sous-programme 3**

## Projet 4: Développement des infrastructures régionales

### Contexte

Les nombreuses guerres et les conflits récurrents qui ont affecté la région des Grands Lacs ont eu pour conséquence la destruction des infrastructures sociales et économiques. La destruction des infrastructures énergétiques, routières, ferroviaires et hydrauliques a affecté les économies nationales et régionales à différents degrés. Les secteurs productifs comme l'agriculture et l'industrie ne peuvent pas bien se développer sans infrastructures physiques en bon état. Aussi, le commerce national et régional ne peut pas se développer s'il manque des produits à échanger entre les pays et s'il n'y a pas d'énergie pour faire tourner les industries ou le système de transport en vue de faciliter la circulation des marchandises. Même au niveau social, la fourniture des services comme l'éducation et la santé repose sur les infrastructures qui sont opérationnelles.

Ayant constaté que les conflits dans la région des Grands Lacs ont encouragé et exacerbé l'exploitation et l'utilisation irrationnelles des ressources naturelles, la Déclaration de Dar es Salaam a cherché à encourager dans l'intérêt commun, la recherche des voies et moyens d'une coopération renforcée dans les domaines de l'exploitation et de l'utilisation des ressources dont dispose la région, notamment les minéraux, la biomasse, l'énergie et l'eau. La construction des infrastructures nécessaires pour l'exploitation et la distribution des ressources restent des volets essentiels pour la reconstruction. Étant donné que la majorité de ses pays membres sont enclavés, la CIRGL dans son ensemble paye près d'un tiers des coûts du transport intérieur plus que les pays enclavés en dehors de l'Afrique. Il est par conséquent essentiel d'aborder le secteur des infrastructures comme un des domaines clé d'intervention pour la CIRGL.

La région regorge de ressources naturelles complémentaires, mais la grande partie de ces ressources sont "bloquées" et ne peuvent être développées qu'en comblant les lacunes liées aux infrastructures, en renforçant la coopération entre les États membres et en favorisant le climat d'investissement. L'approche du Programme de développement spatial du NEPAD, qui est une stratégie de facilitation du com-

merce et de l'investissement, serait la plus appropriée dans ce cas. Un développement pareil mettrait à profit le Corridor de transport Nord existant en vue d'exploiter les ressources naturelles clé de la région: les minéraux, la foresterie, l'agriculture, l'eau, le pétrole et le gaz.

### 4.1 Résumé des activités

Conformément à sa mission, le Secrétariat prendra les mesures nécessaires pour assurer la mise en oeuvre des projets dans le but de réaliser les objectifs du Pacte. Il cherchera donc à mettre à profit et à consolider les stratégies et les projets pertinents des CER et des OIG, en les étendant à un groupe plus large de pays, s'il y a lieu. Il entreprendra, entre autres, les activités suivantes:

**4.1.1. Plaidoyer** – Développer les outils de plaidoyer pour soutenir les engagements des gouvernements des États membres, des CER/OIG et des partenaires de développement; promouvoir les intérêts du secteur privé dans les infrastructures de la région; mobiliser la participation politique de haut niveau à la CIRGL en vue d'obtenir un soutien politique fort des acteurs intérieurs et extérieurs dans le cadre de leurs responsabilités et obligations d'assister à mobiliser des ressources pour la mise en oeuvre des projets convenus.

**4.1.2. Coordination** – Mener des concertations conjointes avec tous les partenaires en vue d'élaborer des programmes prioritaires et d'harmoniser les activités dans la mise en oeuvre des projets dans les pays membres; évaluer les initiatives existantes des CER, des OIG et des États membres dans la région et les rationaliser avec les priorités convenues; identifier et combler les lacunes, notamment étendre les initiatives existantes qui peuvent se limiter à un petit groupe à un groupe plus large de pays; adopter et assigner des responsabilités pour la mise en oeuvre, notamment à travers les Mémoires d'entente.

**4.1.3. Facilitation** – Échange de meilleures pratiques; organisation des partenaires pour mobiliser les ressources financières et techniques en vue de la mise en oeuvre des projets, notamment l'assistance dans l'identification des projets, l'élaboration des des-

criptifs de projets aux fins de financement, et organisation de contacts pour favoriser le dialogue entre les acteurs intérieurs et extérieurs pertinents et accroissement de financement pour les projets prioritaires.

**4.1.4. Suivi** - Mettre en place un comité de coordination des parties prenantes chargé de la supervision de la mise en oeuvre des projets; développer et maintenir une base de données et soumettre régulièrement des rapports pour informer toutes les parties prenantes sur la mise en oeuvre des projets: avancement, résultats, problèmes et action requise en vue de la voie à suivre.

#### 4.2 Résumé des projets

Dix projets d'infrastructure ont été retenus pour la promotion de la croissance économique et l'intégration régionale dans la RGL. Ces projets, qui relèvent de différentes organisations dans la région, sont estimés d'une importance cruciale pour la paix, la stabilité et le développement de la région. De ce fait, la CIRGL s'engage à promouvoir vigoureusement leur mise en oeuvre rapide et urgente, en particulier en mobilisant les ressources pour les études de faisabilité. Les actions de suivi nécessaires pour chacun des dix projets sont résumées dans le tableau suivant.

#### Projets d'infrastructure de la CIRGL

| Projet                                                                               | Organisation/Partenaires d'exécution              | Action requise                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Estimations des coûts en millions USD |
|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Modernisation des infrastructures et des services de transport dans le Corridor Nord | ACTTCN, EAC, Kenya, Ouganda, Rwanda, RDC, Burundi | <b>Entretien et réhabilitation des infrastructures de transport.</b> Transformation du corridor de transport en un corridor de développement mandaté auprès de l'ACTTCN; discussions en cours au niveau des pays sur le programme de développement spatial pour le programme de facilitation du commerce par l'EAC | 36,10                                 |

|                                                |                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |       |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Réseau routier trans-Afrique Mombasa-Lagos     | UA/NEPAD, CEEAC/CEMAC                                        | <b>Mise à jour de l'étude de faisabilité pour l'achèvement des liens manquants en RDC et en RCA.</b> Projet prioritaire dans le cadre du programme UA/NEPAD pour le développement des infrastructures en Afrique. Le Corridor Bangui-Douala est un programme prioritaire de la CEEAC/CEMAC. La Banque mondiale finance le programme multisectoriel de recouvrement et de réhabilitation d'urgence en RDC, y compris TAH 8. Partie Est de l'Ouganda et du Kenya dans le Corridor Nord. Dernière mise à jour du profil du projet disponible. Coût indiqué couvre la mise à jour de l'étude de faisabilité seulement. Indication de l'investissement suivra. Profil du projet vient d'être actualisé.                   | 1,90  |
| Corridor de Lobito (chemin de fer de Benguela) | SADC, COMESA, NEPAD Angola, RDC, Zambie<br><br>BAD, BM, DBSA | <b>Étude de faisabilité pour la réhabilitation du chemin de fer – mise à jour des coûts du projet.</b> Plusieurs études effectuées antérieurement depuis 1987. Dernière étude en 2002 a estimé le coût de réhabilitation du tronçon en Angola seulement (1304 km) à 237,8 million USD. Aucun plan pour RDC (755 km) tandis que le tronçon Zambie (90 km) – Lubumbashi est opérationnel. Une partie du projet (jusqu'à Kolwezi en RDC) a été incluse dans le programme du Corridor Nord. Il a été inclus également dans les priorités UA/NEPAD approuvées par le Sommet en 2009. Une étude de faisabilité pour la composante route est également incluse dans le projet pour un coût additionnel de 1,4 millions USD. | 1,12m |
| Corridor Sud (chemin de fer des Grands Lacs)   | COMESA<br><br>Zambie, RDC, Tanzanie, Burundi, Rwanda,        | <b>Étude de faisabilité.</b> À soumettre au NEPAD comme projet régional. Relie le chemin de fer du Corridor Nord. Projet UA/NEPAD parmi les projets prioritaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 0,96m |

|                                                                       |                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |       |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|                                                                       | Ouganda                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |       |
| Extension du chemin de fer du Corridor Nord – étude de faisabilité    | ACTTCN, EAC, CO-MESA, NEPAD<br><br>BAD<br><br>Kenya, Ouganda, RDC, Rwanda, Burundi | <b>Étude de faisabilité.</b> Ceci fait partie du Corridor de transport Nord. Prolongation du chemin de fer de Kasese à Kisangani avec des embranchements vers Goma, Kigali, Bukavu et Bujumbura. Fait partie du programme NEPAD. Relie le projet de chemin de fer des Grands Lacs et l'extension du chemin de fer tanzanien à partir d'Isaka vers Kigali et Bujumbura.                                                                                                                                                                                                                    | 1,12m |
| Réhabilitation et navigabilité du fleuve Congo – étude de faisabilité | CEEAC<br><br>CICOS                                                                 | <b>Étude de faisabilité</b> , sur la réhabilitation de la voie navigable et les ports actuellement utilisés sur le fleuve Congo et étude sur la navigabilité des autres parties du fleuve                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 1,76m |
| Réhabilitation et extension du barrage Inga                           | CEEAC/CAPP,<br>SADC/CAPP,<br>CEDEAO/WAPP, NEPAD<br><br>RDC (SNEL)<br>Westcor       | <b>Étude de faisabilité pour la réhabilitation et la restructuration institutionnelle.</b> Le barrage Inga est une source hydroélectrique dont on a beaucoup parlé. Beaucoup d'études ont été menées sur sa réhabilitation et son agrandissement. Un groupement Westcor a été créé pour l'exportation d'électricité à travers SAPP. Interconnexion dans la CEEAC dans le cadre de CAPP. Projet intégrateur du barrage Inga dans le cadre du NEPAD. Figure parmi les projets prioritaires UA/NEPAD. Il a fait l'objet d'une table ronde dans le cadre de PPP. SNEL doit être restructurée. | 1,16m |
| Projet de l'oléoduc régional                                          | EAC, ACTTNC, UA/NEPAD<br><br>Kenya, Ouganda, Rwanda, Burundi,                      | <b>Étude de faisabilité pour l'extension du projet de l'oléoduc au Rwanda, au Burundi et en RDC.</b> Une composante du Programme de développement spatial du Corridor Nord. Le tronçon Kenya-Ouganda de 320 km en cours d'exécution par un promoteur de projet (TamOil of Libya) mais l'exécution accuse des retards. Arrangement PPP –BOT. La construction de l'oléoduc produirait des économies importantes du coût de                                                                                                                                                                  | 1,18m |

|                                                              |                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |       |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|                                                              | RDC                                              | transport du pétrole dans la région. Un des priorités de l'UA/NEPAD approuvées par le Sommet en 2009. Le développement du transport du pétrole en Ouganda et en RDC peut avoir un impact sur les plans originaux.                                                                                                                                                                   |       |
| Projet de gaz méthane (projet de l'oléoduc régional de Kivu) | SAPP, BAD, CEPGL, BM<br><br>Rwanda, RDC, Burundi | <b>Étude de faisabilité pour l'exploitation et la distribution du gaz méthane du Lac Kivu par voie d'oléoduc.</b> Le Rwanda et la RDC ont créé SOCIGAZ qui a déjà entrepris les études pilotes pour la production d'électricité. Ils ont convenu des opérations conjointes. Le Burundi a signé un accord en tant que client. L'Ouganda et la Tanzanie se sont montrées intéressées. | 0,85m |
| Projet du système de câbles sous-marins en Afrique de l'Est. | NEPAD e-Commission africaine                     | Projet achevé à travers le PPP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -     |
| Total                                                        |                                                  | Études de faisabilité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 11,23 |

Le 12<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'État de l'Union africaine tenue au mois de février 2009 s'est concentrée sur le développement des infrastructures du transport et de l'énergie et des services. En conséquence, le Sommet en a appelé aux États membres d'inclure les projets régionaux clé dans leurs programmes de développement. Quelques uns de ces projets figuraient déjà sur la liste des priorités de la CIRGL, à savoir: l'extension du projet de l'oléoduc au Rwanda, au Burundi et en RDC; la réhabilitation et l'extension du barrage Inga; le Corridor de transport de Lobito et le chemin de fer du Corridor Sud et des Grands Lacs. D'autres projets inclus sur la liste des priorités de l'UA pour la région des Grands Lacs et qu'il faudrait envisager de mettre en oeuvre avec les projets inscrits dans le cadre du Pacte figurent dans le tableau ci-dessous.

## Projets d'infrastructure additionnels

| Projet                                                                                                              | Organisation/Partenaires d'exécution                                                              | Action requise                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Estimations des coûts en mill. USD |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Étude de faisabilité du chemin de fer Isaka-Kigali-Bujumbura                                                        | Tanzanie, Rwanda, Burundi<br><br>BAD, UA/NEPAD                                                    | Étude de faisabilité du chemin de fer Isaka-Kigali-Bujumbura comme extension du chemin de fer de Dar es Salaam à partir d'Isaka (Tanzanie) jusqu'à Kigali (Rwanda) et Bujumbura (Burundi). Étude en cours                                                                                                                                                                                                                                                          | 1,50 (étude unique)                |
| Développement des infrastructures régionales du Corridor Nord-Sud en appui au Programme de facilitation du commerce | RU -DFID                                                                                          | Modernisation des infrastructures en Afrique orientale et australe impliquant les pays du COMESA, de l'EAC et de la SADC. Études pour supprimer les principaux goulets d'étranglement au commerce et aborder le développement du Corridor en examinant les obstacles réglementaires, administratifs et d'infrastructure au systèmes de transport et de transport de transit dans leur ensemble. Identification et établissement des coûts des projets du Corridor. |                                    |
| Réseau routier-trans-Afrique 3: Tripoli-Windhoek – Cape Town. Pont ferroviaires/ routier Brazzaville – Kinshasa     | RDC, Congo<br><br>UA/NEPAD<br>BAD                                                                 | Préparatifs pour une étude de faisabilité d'un pont ferroviaire/routier (3,50 km) sur le fleuve Congo près de Brazzaville et de Kinshasa                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |                                    |
| Interconnexion des réseaux électriques Ethiopie-Kenya                                                               | UA/NEPAD, Ethiopie, Kenya, Ouganda, RDC, Rwanda, Burundi<br><br>BAD, Banque mondiale, BEI et AFD. | Interconnecter les réseaux électriques de l'Éthiopie et du Kenya en ligne 400 kV sur une distance de 1 200 km. Alimenter en électricité la région orientale (Kenya, Ouganda, Rwanda et Burundi) et, en fin de compte, appuyer l'intégration des régions de l'Est, du Nord et du Sud.                                                                                                                                                                               |                                    |

|                                                                                   |                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Projet d'interconnexion des réseaux électriques Zambie-Tanzanie-Kenya Electricity | BAD, DBSA et BM<br><br>UA/NEPAD, CER | Le projet assurera l'interconnexion de la Zambie et du Kenya via la Tanzanie. La ligne sera construite en 330 kV (double circuit) sur une distance de 1600 km. Des consultations tripartites pour conclure un Accord de coopération et une mise en oeuvre conjointe du projet sont en cours. Faciliter la diversification des sources de production d'électricité (hydro, charbon et hydrocarbure) qui contribuerait à assurer la sécurité énergétique du continent. |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

## Section II: Budgets

|                                                    |                    |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| Fonds régional d'appui à la microfinance           | 203.307.825        |
| Sécurité alimentaire régionale                     | 260.755.000        |
| Relance de la CEPGL                                | 0                  |
| Études de faisabilité des projets d'infrastructure | 47.330.000         |
| <b>Total</b>                                       | <b>511.392.825</b> |